

**RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS**  
**RÉUNION DU CONSEIL CONSULTATIF DE L'ACCESSIBILITÉ**  
**JEUDI 14 AVRIL 2022**  
**DE 10 H À MIDI**  
**(FORUM EN LIGNE)**

**Présences** : John Graham (président), Scott Jocelyn, Kelly Cook, Brad Robertson, Josh Watt, Dianna Scarth, Kris Cowley et Heidi Wurmman (sous-ministre adjointe du ministère des Familles), et Emily Walker et Colleen Watters (Bureau de l'accessibilité du Manitoba)

**Absences** : Laurel Repski et Shawna Joynt

Résumé :

Le président souhaite la bienvenue à tous les participants à la réunion. Le Conseil ne s'est pas réuni en mars 2022, car il n'y avait pas de points urgents à l'ordre du jour. Un neuvième membre, représentant la communauté des personnes handicapées, se joint au Conseil.

La secrétaire du Conseil est directrice générale intérimaire du Bureau jusqu'au 25 avril 2022. La dotation en personnel du Bureau est abordée.

La secrétaire fait le point sur la promulgation de la norme en matière de renseignements et de communication accessibles, y compris le plan du Bureau pour son lancement. Le Bureau a créé des documents de présentation des normes et de questions fréquemment posées pour aider les organismes à comprendre leurs obligations. La secrétaire fait le point sur l'élaboration des normes, ainsi que sur les activités du Bureau, notamment la refonte du site Web.

**Mesure à prendre** : La secrétaire demande que tous les membres du Conseil qui n'ont pas encore suivi la formation sur l'accessibilité à l'emploi le fassent avant la fin du mois de mai 2022. Elle enverra un avis aux quelques membres qui n'ont pas encore suivi la formation.

En ce qui concerne le Fonds pour l'accessibilité du Manitoba, la secrétaire indique que la date limite de dépôt des demandes de financement est le 15 avril 2022. Une fois que les demandes admissibles auront été examinées par le personnel du Fonds, elles seront soumises à l'évaluation d'un comité de sélection composé de trois personnes. Le comité de sélection transmettra à la ministre responsable de l'Accessibilité une liste de projets recommandés pour le financement. Une fois que la ministre aura approuvé la liste de projets retenus, les demandeurs seront informés et des annonces publiques seront faites.

Le Bureau tiendra un webinaire le 2 juin 2022, de 13 h à 15 h, pour célébrer la Semaine manitobaine de sensibilisation à l'accessibilité. L'événement porte sur le thème « Renseignements et communication accessibles : bons pour tous ». Il comprendra un aperçu de la nouvelle norme et une présentation de Lisa Snider, de l'entreprise locale Access Changes Everything. M<sup>me</sup> Snider fournira des conseils sur la manière de rendre les sites Web accessibles. Les prix de l'accessibilité du Manitoba sont reportés à 2022-2023.

Les mandats de certains membres du Conseil se terminent à l'été 2022. Le président présume que ces personnes souhaitent continuer à siéger au Conseil.

**Mesure à prendre** : Le président communiquera avec les personnes dont le mandat arrive à échéance et leur demandera si elles souhaitent continuer de siéger au Conseil.

La sous-ministre adjointe du ministère des Familles fait le point sur les 22 recommandations issues de l'Examen quinquennal de la norme d'accessibilité pour le service à la clientèle effectué par le Conseil.

Le calendrier des réunions du Conseil pour 2022 est le suivant :

- 8 juin 2022
- 14 septembre 2022
- 13 octobre 2022
- 10 novembre 2022
- 8 décembre 2022

La séance est levée à 11 h 52.